

Le 18 février 2022

**Par SDÉ et courriel**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca](mailto:Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca)

**OBJET : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments**  
**Dossier Régie: R-4169-2021 Phase 1 / Notre dossier : R062355**

---

Chère consœur,

Considérant le calendrier d'audience chargé prévu dans le dossier mentionné en objet et dans un objectif de célérité de l'audience, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose, par la présente, l'affirmation solennelle de Mme Sabrina Harbec, afin de faciliter l'étape visant l'adoption de la preuve écrite.

Nous comprenons qu'Énergir déposera également une affirmation solennelle en ce sens en temps opportun avant l'audience.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**

p.j.

c.c. : Me Hugo Sigouin-Plasse  
Intervenants